

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 20 MARS 2021

Présents : Bernard GRASLAND, Jean-Pierre LANGOUËT, Yves LENOËL, Yann LE PORT, Patrick LE SAUX, Dominique MORIN, Françoise PANNETIER, Loïc RIFFIER et Claude RIOUAL

Invité : A. LEVEQUE (président sortant du CODEP 35)

Ouverture de la séance à 13h30.

Tous les membres Elus du Comité Directeur sont présents.

Le Comité est présidé par Y. LENOEL, le secrétariat est assuré par C. RIOUAL.

1- ORGANISATION GENERALE

Installation du nouveau Comité Directeur pour 2021-2024 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du samedi 13 mars en visio-conférence .

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

- Le président doit être informé de tous les courriels adressés au nom du CODEP.
- Les courriels avec en-tête président, trésorier ou secrétaire doivent être adressés avec copie aux intéressés.
- Les membre du CODEP doivent être remboursés des frais engendrés par leurs missions :
 - fiche de frais de fonctionnement :principe du temps passé : indiquer la durée de la réunion ; la distance aller-retour domicile lieu de réunion.
 - produire les pièces justificatives pour remboursement de menues dépenses (petites fournitures de bureau,...) sur la fiche de frais de fonctionnement ; les autres achats doivent être préalablement validés en comité directeur.

NB : le remboursement des frais s'effectue par chèque

Chaque membre du CODEP doit fournir une photocopie de son permis de conduire ainsi que de la carte grise du véhicule utilisé pour ses déplacements liés aux réunions du CODEP.

- déclaration du nouveau comité directeur en Préfecture : coordonnées du président, des vice-présidents, du trésorier et du secrétaire.

La nomination de chaque membre du bureau ainsi que celle de chaque responsable de commission est votée à l'unanimité et à main levée.

BUREAU :

PRESIDENT : Y. LENOEL

VICE-PRESIDENTS : P. LE SAUX et D . MORIN

TRESORIER : J-P LANGOUET

SECRETAIRE : C. RIOUAL

COMMISSIONS :

Chaque responsable se charge de trouver les membres qui vont participer à sa commission.

Le président est membre de toutes les commissions, et doit être informé des travaux.

COMMUNICATION : B. GRASLAND

FEMININES : F. PANNETIER (pour l'année 2021 uniquement)

FORMATION : D. MORIN

JEUNES : P. LE SAUX

SECURITE : B. GRASLAND ; membre L. RIFFIER

SPORT- SANTE- SOLIDARITE : P. LE SAUX

TOURISME : L. RIFFIER

VTT : Y. LE PORT

2- VIE DES COMMISSIONS

FEMININES : F. PANNETIER

- Randonnée FFCT « TOUTES à TOULOUSE » reportée au 11-12 septembre 2021

- 83 inscrites (dont 3 VAE) et 4 accompagnants (JP. Langouet, Y. Lenoel, A. Lévêque et D. Morin) pas de déclaration en préfecture nécessaire car moins de 100 participantes : inscriptions supplémentaires jusqu'au 15/08 autorisées par la FFCT après validation de F. Pannetier. 7 étapes de 98 à 130 km (NANTES, LA ROCHE/ YON, LA ROCHELLE, ST PALAIS /MER, ARTIGUES, REAUP-LISSE, TOULOUSE) : départ de Rennes le samedi 4 septembre, arrivée à Toulouse le vendredi 10 septembre – 71 prévues pour le retour sur Rennes par car. Le groupe de Catherine LE SAUX (4 filles) nous rejoindra le vendredi 10 septembre à l'Hôtel de TOULOUSE pour les deux derniers jours, elles participeront au repas régional du samedi 11 au soir.

Cas particulier : Annick BESSIERE nous quittera le 8 au soir pour raison familiale, nous rapatrierons son vélo.

- chaque participante bénéficie d'une subvention de 58,00€ pour la semaine (FFCT 30,00€, COREG 28,00€) et du CODEP à déterminer.

- 11 packs à raison 40,00€ l'unité commandés pour les nouvelles participantes (maillots, coupe-vent, bracelet donnant accès au pique-nique du dimanche midi à Toulouse)

- tous les hébergements d'étapes sont retenus

- sorties préparatoires en attente en raison de la situation sanitaire

Travail à poursuivre :

Recalculer les parcours en fonction des nouveaux lieux d'hébergement

Définir lieu de départ de Rennes et demander l'autorisation à la Maire de Rennes,

Définir les lieux de pique-nique et ensuite contacter les Mairies pour obtenir un lieu de repli en cas de mauvais temps,

Préparer carte sanitaire, carte routière (road book) pour chaque inscrite. (possibilité de photocopies et plastification au CODEP.

SPORT , SANTE et SOLIDARITE : P. LE SAUX

- Encadrement de l'Institut Médico Educatif (IME) le Triskell à Ker Lann, commune de Bruz
- Réunion avec Daniel Jacob (réservée aux Féminines, pour « TOUTES A TOULOUSE »)
- rappel des règles de sécurité et de comportement en groupe avec point de vigilance s'agissant des VAE (éviter d'être en tête de groupe afin de garder la cohésion d'ensemble)
- participation sur demande possible par le CODEP et le COREG pour équipement en VAE d'un tandem avec un mal voyant

COMMUNICATION : B. GRASLAND et Y. LENOËL

Nomination d'Alain LEVEQUE, au poste de WEBMASTER :

- Mise à jour et maintien du site du CODEP 35

Le CODEP doit être présent, dynamique et visible de tous

- Test Newsletter : actuellement 65 % des destinataires l'ont ouvert ; idée d'envoyer la newsletter directement à chaque licencié FFCT ; jusqu'à 3 newsletters possibles par mois à partir de 3 adresses (président, responsable communication et Webmaster).

Souscription d'un abonnement au site SENDINBLUE qui permet l'envoi de 10.000 messages par mois au prix de 19€/mois H.T (vérifier si l'envoi du mail autorise une réponse du destinataire)

- Blog (adresse : www.blogcodep35cyclotourisme.com) : communication grand public ; abonnement 59,88€ / an renouvelé pour un an.
- Page Facebook : arrêt pour l'instant
- revue papier **La CHAINE** :

- rappel : deux numéros par an en juin et décembre depuis 40 ans (chaque club a la possibilité de relater un événement particulier qu'il a organisé)
- Le président insiste sur l'intérêt de continuer la diffusion et demande à chaque responsable de commission de prévoir un article pour fin mai ; il souhaite aussi disposer d'un interlocuteur de la Chaîne par club ; un document sera adressé à chaque club pour connaître de nombre d'abonnements
- un message sera adressé sous 15 jours aux membres du CODEP pour recueillir leurs propositions.

- projet de questionnaire en direction des 2950 licenciés par newsletter portant sur la pratique du vélo, la connaissance et les attentes concernant le CODEP, la revue la CHAINE, la création d'un maillot CODEP 35...

SECURITE : B. GRASLAND

Rappel des règles générales :

- Sur la route
- Sur les chemins
- Mettre en place un bulletin d'inscription pour toute manifestation organisée par un Club FFCT
- rappeler aux présidents de club qu'ils doivent faire une déclaration en préfecture si plus de 100 participants espérés, et surtout de ne pas prendre les inscriptions au delà du 100eme en l'absence de déclaration en préfecture
- rappel concernant le PSC1 (10 personnes par club et par an) : 1 session regroupe 10 personnes au maximum ; coût de 50,00€ par personne pour la journée (prise en charge de 35,00€ par le CODEP, reste à charge de 15,00€ pour le stagiaire).

FORMATION : D. MORIN

Niveau d'intervention du CODEP :

PSC1 (formation initiale et recyclage) : pas de session programmée à ce jour en raison des incertitudes sanitaires ;
rappel concernant le PSC1 (10 personnes par club et par an) : 1 session regroupe 10 personnes au maximum ; coût de 500,00€ pour la journée (15,00€ à la charge du stagiaire et le reste est pris en charge par le CODEP)

Possibilité de louer une salle de réunion dans les locaux du stade Robert Poirier à Rennes pour organiser une formation PSC1 dans le 1 er semestre 2021. Dominique se renseigne auprès des sapeurs-pompiers du département pour savoir s'ils assurent toujours la formation.

Animateur : apprendre à accueillir des personnes n'ayant jamais pratiqué le vélo. Prendre contact avec le club de St Père

Initiateur : apprendre à encadrer les jeunes, pour création d'un Point d'Accueil Jeunes et Ecole Française de Vélo

Niveau d'intervention COREG et FFCT : moniteur, instructeur

- formation à l'utilisation des GPS proposés par le CODEP du Finistère : prévoir une journée pour les licenciés du 35 qui ont acheté un GPS en 2020.

JEUNES : P. LE SAUX

- une centaine de jeunes licenciés seulement dans le département car pas de formateurs dans les clubs.

- recenser les jeunes de moins de 18 ans (et leurs parents) afin de leur adresser des courriers ciblés.
- éducation Routière (SAVOIR ROULER)

VELO TOUT TERRAIN : Yann LE PORT

- constat : 70 % des participants aux randonnées ne sont pas licenciés à la FFCT
- Volonté de constituer une équipe au sein de la commission VTT pour dynamiser cette pratique au sein du département. Un message sera adressé aux clubs afin de constituer cette équipe.
- Les discussions de cette commission pourraient tourner autour de sujets tels que :
 - o La TRANSBRETAGNE , initiée et soutenue par la Région (administrative et politique), dont nous sommes un maillon entre le MT ST MICHEL ou ST MALO et REDON.
 - o Les bases VTT : deux bases sont actuellement labellisées sur le département.
 - o Faire la promotion des randonnées VTT organisées sur le département (définition d'un label, projet d'un cahier des charges, apporter une meilleure visibilité sur nos organisations.
 - o Organisation d'une manifestation au niveau du département.
 - o Séjour et déplacement sur des épreuves nationales (Maxi Verte, etc...)

TOURISME : L. RIFFIER et Y. LENOËL

- Séjour CODEP à Cambo-Les-Bains (Pyrénées atlantiques) reporté aux 22-29/05/2021 : restauration sur le site d'hébergement possible mais uniquement par « click and collect »
→ manque de convivialité : annulation à prévoir si pas d'évolution possible des consignes sanitaires
- Calendrier : promouvoir la quantité et l'offre des organisations en associant circuits vélo de route, VTT et randonnée pédestre
- veloefrance.fr : rappeler à chaque président de club qu'il serait important de fournir des circuits pour alimenter le site (peu de circuits proposés en Bretagne)
- projets : mettre en avant une manifestation du calendrier afin d'attirer des participants au-delà du département.
- Représentation à l'Agence de Développement du Tourisme : participation limitée du CODEP car le cyclotourisme génère peu de retombées économiques.
- proposition d'un séjour de trois jours au Campus des Sports à Dinard (1 randonnée de 120 km maximum par jour proposée) ; le coût par personne est de 90,00€ pour les trois jours (pension complète avec pique-nique – capacité 150 personnes) : objectif 2021 irréaliste ; anticiper un séjour pour 2022.

QUESTIONS DIVERSES



- Relation avec la F.F.R.Pédestre
 - Recherche de membres de commissions, de futurs candidats au CODEP
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président



Yves **LENOEL**
Président

☎ 06 43 40 96 82
✉ [departement35-
presidence@ffvelo.fr](mailto:departement35-presidence@ffvelo.fr)
➤ <http://ffct-codep35.org>

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
CYCLOTOURISME**
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE
CYCLOTOURISME
ILLE-ET-VILAINE – 35

13B avenue de Cucillé
35065 RENNES cedex

www.ffvelo.fr

www.veloenfrance.fr